

7 juin 2016

Procès-verbal de la session ordinaire du Conseil de Saint-Ignace-de-Loyola, tenue le 7 juin 2016 à 20:00 heures à l'endroit ordinaire du Conseil, à laquelle sont présents :

M. Jean-Luc Barthe, maire.

Dames Nathalie Ross et Sylvie Boucher, conseillères.

MM. Serge Lacoursière, Christian Valois, Daniel Valois et Alain Deguise, conseillers.

Les membres étant tous présents, le maire ouvre la session et fait la prière d'usage.

2016-107

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Nathalie Ross et secondé par Alain Deguise et résolu unanimement que l'ordre du jour est adopté tel que présenté.

2016-108

Période de questions portant sur l'ordre du jour

Aucune question sur l'ordre du jour.

2016-109

Adoption des procès-verbaux des 3 et 10 mai 2016

Il est proposé par Christian Valois et secondé par Daniel Valois et résolu unanimement que les procès-verbaux des 3 et 10 mai 2016 sont adoptés sans amendement.

2016-110

Comptes à payer liste 2016-06

Il est proposé par Christian Valois et secondé par Nathalie Ross et résolu unanimement que les comptes figurant sur la liste 2016-06 au montant de 79 137,47\$ sont adoptés et que la secrétaire-trésorière est autorisée à payer ces comptes.

2016-111

Dépenses incompressibles – Mai 2016

Il est proposé par Serge Lacoursière et secondé par Sylvie Boucher et résolu unanimement que le rapport des dépenses incompressibles pour le mois de mai 2016 au montant de 38 808,90\$ est adopté sans amendement.

2016-112

Nommer membre du Comité consultatif d'urbanisme

Il est proposé par Daniel Valois et secondé par Alain Deguise et résolu unanimement de nommer messieurs Christian Valois et Gilles Barthe, membres du Comité consultatif d'urbanisme jusqu'en juin 2018.

2016-113

Autoriser le maire et le directeur général à signer l'entente inter-municipale des mesures d'urgence, services de la MRC d'Autray

Il est proposé par Serge Lacoursière et secondé par Alain Deguise et résolu unanimement d'autoriser le maire et le directeur général à signer l'entente inter-municipale des mesures d'urgence, services de la MRC de d'Autray.

2016-114

Modification télémétrie – offres des compteurs Lecomte Ltée

Attendu que nos deux enregistreurs de données à nos sites de compteurs d'eau avec transmission par voie cellulaire actuels sont avec la technologie 2G et que cette technologie sera abolie en 2017; en conséquence, il est proposé par Serge Lacoursière et secondé par Nathalie Ross et résolu unanimement d'accepter l'offre de service des Compteurs Lecomte Ltée pour le remplacement de nos deux enregistreurs au coût de 990,00\$ chaque, plus taxes. Ce financement sera pris dans le programme TECQ.

2016-115

Offre de services Nordikeau – accumulation de boue dans les étangs aérés

Attendu que le programme d'assainissement des eaux du Québec exige que les propriétaires des stations d'épuration de type (étangs aérés) procèdent à une mesure d'accumulation des boues à tous les ans pour une municipalité dans notre situation ;

En conséquence, il est proposé par Sylvie Boucher et secondé par Daniel Valois et résolu unanimement d'accepter l'offre de service de la compagnie Nordikeau Inc. datée du 11 mai 2016 au coût de 1 280,00\$ plus taxes applicables pour la réalisation des relevés et le rapport de mesure.

2016-116

Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal

Attendu que les rangs Saint-Isidore, Saint-François et le rang Saint-Michel nécessitent des travaux d'entretien, il est proposé par Serge Lacoursière et secondé par Alain Deguise et résolu unanimement que la municipalité de Saint-Ignace-de-Loyola demande à Monsieur André Villeneuve, député de Berthier ainsi qu'au ministère des Transports une aide financière au montant de 25 000,00\$ pour soutenir les efforts de la municipalité à maintenir son réseau routier sécuritaire.

2016-117

Représentant Société des traversiers du Québec

Il est proposé par Sylvie Boucher et secondé par Nathalie Ross et résolu unanimement de nommer Daniel Valois comme représentant et Alain Deguise comme substitut à la Société des traversiers du Québec et ce, pour un mandat de 2 ans.

2016-118

Nommer inspectrice en urbanisme et environnement

Attendu que selon notre règlement numéro 244 la municipalité de Saint-Ignace-de-Loyola délègue sa compétence à la M.R.C. de d'Autray en ce qui concerne l'application des règlements d'urbanisme et ceux relatifs à l'environnement;

Attendu que la M.R.C de d'Autray a nommé Dame Marie-Eve Samson pour faire respecter ces règlements sur le territoire de la Municipalité de Saint-Ignace-de-Loyola ;

En conséquence, il est proposé par Alain Deguise et secondé par Christian Valois et résolu unanimement d'entériner l'engagement de Dame Marie-Eve Samson en tant qu'inspectrice en urbanisme et environnement pour la Municipalité de Saint-Ignace-de-Loyola.

2016-119

Dérogation mineure (Sylvain Fafard & Sylvie St-Pierre)

Suite à une demande de dérogation mineure faite par Monsieur Sylvain Fafard et Sylvie St-Pierre dont l'effet est de permettre l'agrandissement du chalet existant avec une marge de recul de 1.83 mètre en marge avant comparativement à une marge avant de 3.96 mètres sur le lot 4 507 213 situé au 1599, rang Sainte-Marie (règlement numéro 237 articles 4.5.4 et 9.2.2.1) et suivant la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme, il est proposé par Christian Valois et secondé par Nathalie Ross et résolu unanimement d'accepter qu'il y ait dérogation mineure dans le cas de l'immeuble situé 1599, rang Sainte-Marie, le rendant ainsi conforme aux dispositions du règlement de zonage numéro 237 articles 4.5.4 et 9.2.2.1 de la municipalité de Saint-Ignace-de-Loyola et permettant l'agrandissement du bâtiment avec une marge de recul avant de 1.83 mètre.

2016-120

Demande au ministère des Transports du Québec

Attendu que la Municipalité de Saint-Ignace-de-Loyola avait antérieurement fait des demandes au ministère des Transports concernant la problématique de sécurité au niveau de l'intersection Rang Saint-François et la route 158 à Saint-Ignace-de-Loyola ;

En conséquence, il est proposé par Serge Lacoursière et secondé par Daniel Valois et résolu unanimement de réitérer ces demandes qui sont : réduire la vitesse à 50 kilomètres à partir du signal avancé de 50 kilomètres actuel (donc zone de 50 kilomètres avant d'emprunter le pont si on est en provenance du nord), l'installation d'un miroir à cette intersection afin que les utilisateurs qui empruntent le rang Saint-François en direction du sud ou du nord puisse voir les véhicules en provenance du nord, le remplacement de la barre centrale du garde-corps du pont par un fil d'acier, ce qui améliorerait la visibilité, l'installation d'une lumière clignotante à ladite intersection ou l'installation d'un radar photo et également résolu que la municipalité demande au ministère des Transports de commenter ces demandes.

#### 2016-121

##### Avis de motion règlement 475-2016

Avis de motion est donné par Sylvie Boucher à l'effet qu'un règlement d'amendement au règlement numéro 459-2014, dont le projet est annexé au présent avis de motion, sera présenté lors d'une séance subséquente du conseil municipal, l'objet de ce règlement d'amendement étant de modifier la rémunération et l'allocation de dépenses du maire et des conseillers.

#### 2016-122

##### Projet de règlement numéro 475-2016

PROJET DE REGLEMENT D'AMENDEMENT RELATIF A LA REMUNERATION ET AUX ALLOCATIONS DE DEPENSES DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-IGNACE-DE-LOYOLA ;

CONSIDÉRANT QUE le traitement des élus municipaux a été établi par le règlement 459-2014;

CONSIDÉRANT les pouvoirs accordés au conseil municipal en vertu de la *Loi sur le traitement des élus municipaux* (L.R.Q., c. T-11.001);

CONSIDÉRANT QU' un avis de motion du règlement d'amendement accompagné du projet de règlement est donné à la séance du conseil du 7 juin 2016;

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS: il est proposé par Sylvie Boucher et secondé par Christian Valois et résolu qu'il soit décrété, statué et ordonné ce qui suit :

#### **ARTICLE 1**

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement pour valoir à toutes fins que de droit.

#### **ARTICLE 2**

L'article 3 du Règlement 459-2014 est modifié par l'insertion, à la fin, d'un deuxième paragraphe qui se lit comme suit :

« L'expression « séance du conseil » utilisée dans le présent règlement signifie une séance ordinaire du conseil par journée, de même que toute réunion en comité plénier. »

#### **ARTICLE 3**

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi et prendra effet rétroactivement à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, en application des dispositions de l'article 2 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux* (L.R.Q., c. T-11.001).

#### 2016-123

##### Achat de table pour chapiteau

Il est proposé par Alain Deguise et secondé par Sylvie Boucher et résolu unanimement de faire l'achat de 6 tables avec structure en plastique recyclé noir selon la confirmation de prix numéro 25533 de Tessier récréo-parc datée du 25 mai 2016 au coût de 4 416,00\$ plus taxes. Ceci est dans le cadre du pacte rural (aires de repos-terrain des loisirs) ; la couleur des tables sera grise.

2016-124

Soumission pour achat d'un fût pour sapin de Noël

Il est proposé par Sylvie Boucher et secondé par Christian Valois et résolu unanimement de faire l'achat d'un fût pour sapin de Noël et qui sera utilisé pour mât de drapeau de la compagnie Cyclone au coût de 3 945,00\$ plus taxes selon la Quotation numéro SQ018299 datée du 20 mai 2016; le transport est en sus.

2016-125

Soumission pour aménagements paysagers – bibliothèque

Il est proposé par Christian Valois et secondé par Daniel Valois et résolu unanimement d'accepter la soumission pour aménagements paysagers à la bibliothèque de Jardinière Ouvrière 9181-5266 QC Inc. au coût de 635,00\$ plus taxes pour la saison 2016.

2016-126

Mandater Dunton Rainville – dossier chemin Ile-aux-Ours

Il est proposé par Christian Valois et secondé par Sylvie Boucher et résolu unanimement de mandater la firme Dunton Rainville afin de prendre les mesures légales appropriées afin de faire respecter les droits de propriété de la municipalité concernant le chemin de l'Ile-aux-Ours.

2016-127

Don

Il est proposé par Serge Lacoursière et secondé par Christian Valois et résolu unanimement de faire le don suivant :

Olympiade & Fête familiale - Loisirs St-Ignace	500,00\$
--	----------

2016-128

Levée de la session

Il est proposé par Nathalie Ross et résolu unanimement que la session soit et est levée.

---

Jean-Luc Barthe,  
Maire

---

Fabrice St-Martin  
Directeur général

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, soussignée, Fabrice St-Martin, Secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment que la Municipalité de Saint-Ignace-de-Loyola a les fonds nécessaires en rapport avec les résolutions numéros 2016-110, 2016-111, 2016-112, 2016-113, 2016-114, 2016-115, 2016-118, 2016-122, 2016-123, 2016-124, 2016-125, 2016-126 et 2016-127.

---

Fabrice St-Martin, Secrétaire-trésorier & Directeur Général